

libre de ces gens, mais naturellement je crois de mon devoir d'écrire aux autorités afin de faire venir mes parents d'Angleterre, car j'éprouve un vif sentiment de responsabilité envers eux, et parce qu'il y a assez de denrées dans nos poubelles pour nourrir la moitié de la population de Grande-Bretagne. L'information que j'ai reçue, c'est que ces gens ne sont pas visés par la définition des parents qui peuvent être admis.

Or, je vous demande ce qu'on exige d'un immigrant, à son arrivée ici? A titre d'exemple, j'ai rencontré un homme à une réunion de la Chambre des immeubles, il y a une couple de jours. C'est un grand gaillard qui parle l'écossais avec un accent prononcé. Evidemment, je connais à peu près tout le monde de ma ville, et je lui ai demandé: "Depuis combien de temps demeurez-vous et payez-vous des taxes à London?" Il a répondu: "Depuis dix ans" Alors, combien de temps un homme doit-il demeurer ici? Tout ce qu'on exige d'un être humain jour qu'il puisse entrer au pays, c'est qu'il soit en bonne santé, qu'il soit de bonnes mœurs et ait l'esprit sain. Je veux faire venir ces gens-là ici, et je suis capable d'en répondre.

Je dis, et je veux, cette fois-ci, consigner mes observations au compte rendu, que l'autocratie de la Division de l'immigration et de la colonisation est inhumaine et insupportable.

La PRÉSIDENTE: Monsieur Lerner, le présent Comité a demandé à plusieurs reprises d'atténuer les restrictions à cette immigration. Nous savons que les restrictions actuelles, dans plusieurs cas, ont fractionné des familles, parce qu'un ou deux de leurs membres sont trop âgés et ne sont pas admissibles. Je connais un cas particulièrement cruel. Un médecin de Toronto a demandé de faire venir sa nièce qui est orpheline, la dernière survivante de sa famille en Tchécoslovaquie, mais elle n'était pas admissible en qualité d'immigrante, parce qu'elle avait vingt-deux ans. Finalement, par compassion, on décida de la laisser venir. Or, je crains qu'elle ne puisse pas sortir de la Tchécoslovaquie, et le médecin est fou de douleur depuis deux semaines.

L'hon. M. ROEBUCK: Proposez-vous, monsieur Lerner, que nous allongions la liste des immigrants admissibles?

M. LERNER: Oui.

L'hon. M. ROEBUCK: Jusqu'à quel point?

M. LERNER: Je ferais en sorte qu'elle réponde à toutes les circonstances, dès qu'il existe une garantie réelle que les immigrants ne deviendront pas un fardeau pour l'Etat et qu'ils sont en bonne santé.

L'hon. M. ROEBUCK: Vous laisseriez entrer n'importe quel parent, si éloigné soit-il?

M. LERNER: Cela ne fait rien.

L'hon. M. ROEBUCK: Pourvu que quelqu'un s'en porte garant.

M. LERNER: Qu'une personne responsable s'en rende garante.

La PRÉSIDENTE: C'est ce que recommande notre rapport de l'an dernier.

L'hon. M. ROEBUCK: Iriez-vous au delà des cousins et accepteriez-vous les amis?

M. LERNER: Tout être humain dont je serais prêt à me rendre garant.

L'hon. M. ROEBUCK: Vous accepteriez donc les amis aussi bien que les parents?

M. LERNER: J'accepterais les amis. J'ai un copain, en Bessarabie, qui a à peu près mon âge, et j'aimerais pouvoir le faire venir. Je sais que s'il venait les petits travaux qu'il accomplirait, grâce à mon entourage, lui permettraient de gagner plus que le vivre et le vêtement; il vivrait en paix et jouirait de la vie.

La PRÉSIDENTE: Mais la question, c'est de savoir si on lui permettrait de sortir de la Bessarabie.

M. LERNER: Voilà l'inconvénient, car la Bessarabie est aujourd'hui un pays belligérant, mais je parle du principe. Nous, Canadiens, agissons pas mal comme les changeurs d'autrefois. Nous sommes assis sur un tas de richesses et nous sommes trop pingres pour laisser un autre en jouir et nous aider à en jouir.